**35ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Suède**

(Genève, le 27 janvier 2020)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la Suède et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les développements positifs enregistrés durant la période sous examen et félicitons la Suède pour son taux élevé de représentation des femmes dans la vie politique et publique.

Nous souhaitons formuler les 3 recommandations suivantes à la Suède :

1. étudier les causes de la faiblesse des taux de déclaration et de condamnation en matière de violence à l’égard des femmes et renforcer l’assistance et la protection offertes à toutes les femmes victimes de violence ;
2. faire en sorte que les enfants victimes de maltraitance et de négligence aient accès aux services de réadaptation et aux soins de santé mentale ;
3. créer une institution nationale indépendante des droits de l’homme investie d’un large mandat et la doter des ressources financières et humaines nécessaires, conformément aux Principes de Paris

Le Luxembourg souhaite beaucoup de succès à la Suède dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*[Temps de parole : 55sec ; N. 8 ; 27.01.20 matin]*